



Semaine de l'égalité professionnelle – du 3 au 7 octobre 2016

Lundi 3 octobre 2016, Préfecture.

Actions sur la mixité professionnelle

Pôle emploi Centre-Val de Loire

Pôle emploi s'engage dans la semaine de l'égalité professionnelle, mais également toute l'année pour agir pour l'emploi des femmes en valorisant les compétences et les parcours, en favorisant la mixité des métiers pour diversifier le champ des possibles (à la fois pour les femmes et les hommes), et en mobilisant les acteurs locaux pour apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les femmes dans leur accès à l'emploi.

De nombreuses actions envers les demandeurs et demandeuses d'emploi, mais également les entreprises, sont conduites localement afin d'apporter ensemble des réponses adaptées, et d'accompagner les changements.

Cette présentation à la préfecture a pour objet de partager entre acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation, les constats d'une égalité et mixité professionnelle encore à construire, et d'engager la responsabilité de tous pour travailler conjointement à résorber les écarts et inégalités entre les hommes et les femmes dans leur parcours professionnel.

Actions avec les demandeurs d'emploi

- Positionnement prioritaire des femmes en travaillant notamment sur la valorisation des compétences/confiance en soi, la communication vers l'entreprise, le relooking (ateliers).
- Rencontre dans les lycées et les Missions locales pour agir dès que possible sur les choix d'orientation et favoriser la mixité des métiers.
- Mobilisation de l'offre de services Pôle emploi, en particulier la PMSMP pour faire découvrir et accueillir des femmes sur des métiers dits d'hommes ou inversement.
- Accompagnement vers des solutions aux contraintes spécifiques dans le cadre de l'accompagnement global, suivi particulier réalisé en binôme avec les équipes du Conseil départemental
- Information et mobilisation des aides et mesures existantes et favorisant le retour et l'accès à l'emploi des femmes.

Actions avec les entreprises

- Club RH sur « Les points forts de la mixité hommes – femmes en entreprise » organisé le 5 octobre à Blois.

Actions avec les partenaires

- Signature le 1^{er} juillet 2016 de la charte régionale pour l'entrepreneuriat des femmes
- Convention régionale Etat, Pôle emploi en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes signée le 7 octobre 2015 jusqu'au 31 décembre 2018

Dans ce cadre :

- Publication d'un focus statistiques de la situation des femmes dans le marché de l'emploi
- Mise en place d'indicateurs sexués dans le suivi et le pilotage du plan 500.000 formations
- Sensibilisation des conseillers à travers une campagne interne, notamment diffusée à l'occasion de la semaine de l'égalité professionnelle, au niveau national et régional.

Actions auprès de tous les agents de Pôle emploi

- Existence d'une Commission égalité professionnelle de l'établissement qui sensibilise régulièrement sur la thématique et accompagne les salariées dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.
- Ouverture dans l'espace intranet régional en ligne d'une rubrique dédiée à l'égalité professionnelle

Focus en interne :

A l'occasion de la semaine de l'égalité professionnelle

- Une exposition Egalit'Art exposée dans les locaux de la Direction régionale
- Un support statistiques diffusé à toutes les agences sur les données régionales du marché du travail pour les hommes et les femmes
- Un quizz diffusé dans les agences à destination des demandeurs d'emploi
- Un dossier thématique dans l'espace intranet avec des vidéos, des quizz, des témoignages, ... constitué par la Direction générale pour l'ensemble des agents de Pôle emploi